

MUSÉE ROYAL

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Dossier concernant Deux Bustes
en marbre, l'un de Godecharles
& l'autre de Janssens, offerts en
vente par M^{rs} Fierlants.

N^o 1086.

55/864-1865

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE DE LA PIÈCE.	ANALYSE.
--------------------	----------------------	----------

1086 m^{rs} Fierlants. - Deux bustes par Godecharle et Janssens.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR,
—
DIRECTION
des
BEAUX-ARTS, DES LETTRES
et
DES SCIENCES.

Bruxelles, le 16 Avril 1868.

MUSEE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N^o 1086

N^o 34011
12842.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la
direction.

—
ANNEXE
—

SOMMAIRE

Messieurs,

Comme suite à votre dépêche
du 7 Avril courant, n^o 1012, j'ai
l'honneur de vous informer que
j'approuve l'acquisition que
vous avez faite d'urgence, au
prix de 2000^{fr}, de deux bustes en
marbre dus aux sculpteurs Godecharl
et Janssens et provenant tous deux
de M^{re} E. Fierlant.

Aguez, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
G. de Keyserling

À la Commission administrative
du Musée Royal de peinture et
de sculpture.

Le juriste de l'École des Sciences
 Commercials de Bruxelles possédait la buste
 en plâtre, d'après l'original exécuté vers l'
 époque de la Révolution française fut d'
 être pensionnaire et greffier de l'Etat de Prusse
 et acquit une popularité éphémère par sa
 participation aux actes de cette assemblée durant
 la lutte contre Joseph II. Il devint ensuite
 pensionnaire de la Ville de Bruxelles, fonctions
 qu'il occupait en 1792 et 1794.

Alphonse Wanders

Brux., 7 Avril 1868

à M^{le} le Ministre Des
l'Intérieur

1086

à Paris avons l'honneur
de vous informer, en réponse
à v^{re} l. du 2 Décembre
D^{re} du B. et. N^o 3704
12872
que nous avons cru pouvoir
conclure d'urgence l'achat
des deux bustes en marbre,
par J^{de} Charles de Janssens,
pour que au moment où
cette acquisition se négocierait
avec la Commission, v^{os}
offres ont été adressées
d'autre part à M^r Fierlants
pour la cession des ouvrages
dont il s'agit et il nous
a demandé, en conséquence,
une solution immédiate.

Nous espérons, M^{le} le
Ministre, que vous vous
drez bien de nous remercier

approbation à la décision
que nous avons prise
en cette circonstance
Je recommande le prompt
liquidation de la somme
due à M^r Fierlant.

Nous vous prions
M^r le M^r. de

Le Vice-Président

Le Secrétaire

JK

Jub

MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR.



DIRECTION

des

BEAUX-ARTS, DES LETTRES

et

DES SCIENCES.

Bruxelles, le 2 Avril 1868.

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N° 1086

N° 370 H
12872

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE

SOMMAIRE

Non le dossier
de la Comp. Labellet
n° 1868. N° 1022

Messieurs,

Comme suite à votre communi-
cation du 26 Mars dernier, N° 1022, +
j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien
me faire connaître s'il existait un motif
pour faire d'urgence, et sans autorisation
préalable, l'acquisition des deux bustes en
marbre par Godecharle et Hanssens, que
Monsieur Vierlants a cédés au Gouvernement,
pour la galerie de sculpture du Musée moderne.
Agrées, Messieurs, l'assurance de
ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
W. de Keyser

A la Commission du Musée royal de peinture

Mon cher M. Stiegon

J'ignore vous que la com de Comptes
refuse de signer le mandat
parce qu'il n'y a pas d'accusé ou
vicieux de deux brests

J'aurais voulu remettre à M. Garnier
qui vous bien se charger de vous
remettre ce petit mot

Une déclaration que les brests
de Voltaire et de Dévois ont
été livrés par moi, la date a peu
près et qu'ils se trouvent en aucun
d'hui aux musées

Je vous salue la main

J. J. F. J. J.

29 mai

Rue de la Paix 36.



1868

Bonneter le 19 Mars 1867
A son Mariage avec l'Archevêque

Monsieur le Secrétaire

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N° 1086

Je vous prie, je vous
connaitre, à Monsieur les Membres
de la Commission des Monuments
que j'accepte d'après Verbale
de vous dire mille fois que vous
m'avez fait de son père pour
mes deux bustes en marbre.

Je vous prie Monsieur
le Secrétaire d'apporter
ma parfaite considération

J. F. J. J. J.

Bonneter 19 Mars 18

MUSEE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N^o. 1086

Mon cher M^r Steiner

M^r de Pongé vient de me dire
que la Commission se réunira dimanche
Il m'a consulté de l'ordre des
vues, qui sera certainement plus
ou moins qu'à moi; je trouve
cependant, que je le vide à
bon marché.

Quoique le choix en a été
fait, je vous prie, de préférer
la plus possible de liquidation
de la monnaie, je vous en
suis très reconnaissant.

Dites moi si vous pouvez prêter
les vues car je serai très
embarrassé pour vous le envoyer.

Tout à vous

L. Steiner

1086.

Mon cher Monsieur Simonis

J'ai fait demander ce matin à
M^r Wauters sa note sur de Cook
et j'en ai parfaitement oublié
Il a fait à la hâte le petit brouillon
que vous m'avez écrit qu'il pourrait
donner de plus amples détails s'il avait
quelques jours de son loisir, qu'il a fait
celui de mémoire et que dans sa bibliothèque
il trouverait probablement de détails
intéressants sur la personne

Je vous prie de m'en dire
ce que vous en pensez
Cordialement

J. F. Simonis

Bruxelles le 8 février 1868

MUSEE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

N° 1086

10865

Messieurs

Je possède deux beaux bustes de marbre,
qui me viennent de mon père. L'un
est celui de Voltaire par Godschalk,
et est signé; l'autre sera celui
d'Em. de Gork par Bonnann et gaffin
du Louvre de Brabant. Il est de
Johann Baptist Janssen et
est aussi signé 11489

Ayant l'intention de me débarrasser
de ces deux bustes je viens vous
proposer de les acquérir pour le
Musée Royal au prix de 4,500
francs, les deux

Ils sont par Janssen et le déplacement
en sera contenté. Je vous prie de m'en
dire ce que vous en pensez et si
les membres de la Commission
sont d'accord et qu'on me dise alors
le déplacement pourrais être
fait.

Je suis tous les jours de tout
bonne à Paris à mes établissements
dans de la rue Montagne avec
porter protéger, à y servir
à toute cette bonne qui en voudrait
bien m'indiquer à la disposition
des membres de la Commune

Je vous envoie mes
l'assurance de mon
très haute considération

L. F. J. J. J.